

Harcèlement : Max, un élève fragile

L'élève :

Max est un élève redoublant. Il a eu de graves ennuis de santé, et suite à des absences pour hospitalisation, il a refait son CP. Lors de son hospitalisation, il a subi une trachéotomie qui a laissé des traces au niveau de son élocution. Sa parole est enrrouée, il articule mal, fait des confusions de sons et ne se fait pas toujours comprendre. Lors d'une des opérations, le nerf optique a été blessé, la vision de son œil droit est sérieusement altérée. Il porte d'épaisses lunettes et son œil nécessite toutes les heures l'instillation d'une goutte. Ses déplacements courus sont encore gauches, car il présente aussi des problèmes d'équilibre. En récréation il cherche à intégrer un groupe d'élèves, il gravite souvent autour sans trouver véritablement sa place. Il est souvent mis de côté.

C'est un élève appliqué, qui fait de son mieux. Il respecte les règles de la classe. Il est bienveillant avec les élèves de sa classe, partage son goûter, prête ses affaires avec empressement, ne se plaint jamais des autres.

Il est suivi par de nombreux spécialistes et dispose d'une aide à domicile pour les apprentissages.

Il est en réussite scolaire lors de sa deuxième année au CP.

Les faits :

13 octobre : Max reçoit des coups de la part de deux élèves, car il ne veut pas donner son bracelet. Ces derniers sont rappelés à la loi et sont sanctionnés.

Un élève de service, distribue les cahiers, il donne un coup de cahier sur la tête de Max. L'élève de service perd son service.

5 février : Max vit mal sa nouvelle coiffure : on se moque de lui.

13 février : Un élève donne des claques sur la joue de Max en répétant « Fessée, fessée, fessée ». Deux autres élèves font de même. Les parents sont informés de la situation et les 3 élèves harceleurs sont questionnés, rappelés à la loi et sanctionnés.

15 février : Les parents de Max font part aux enseignants qu'il fait des cauchemars « où il se débat et demande d'arrêter et de le lâcher ». Il dit être régulièrement bousculé à l'école. Les parents lui proposent de le faire changer d'école. Max ne veut pas.

Les réponses apportées :

La directrice s'entretient avec les parents, propose l'intervention du maître G puis contacte le maître G pour lui expliquer les faits.

Elle s'entretient avec l'élève victime et « les harceleurs » : Les rapports ne sont pas toujours cohérents et présentent différentes versions.

Elle informe l'inspectrice des faits et des démarches engagées.

Les parents rencontrent le maître G du Rased.

Le maître G rencontre l'enfant à l'école.

Les parents des élèves harceleurs sont informés. Deux d'entre eux, dont les enfants avaient déjà un comportement difficile avant la situation de harcèlement, envisagent une prise en charge par un psychologue. Une élève a voulu imiter le premier harceleur, elle est amoureuse de lui.

Auprès des élèves harceleurs : rappel de la loi - excuses auprès de la victime - sanction

La directrice informe les enseignants de la situation de harcèlement dans la classe de CP et demande à ce que la vigilance sur Max soit accrue, notamment en cour de récréation. Elle rappelle la vigilance à avoir sur d'éventuelles autres situations du même genre.

Le conseil des maîtres décide de réfléchir sur des actions à mettre en œuvre au sein de l'école et de mutualiser les recherches de chaque enseignant. Plusieurs outils sont évoqués :

-Albums autour de la différence, affiches, vidéos autour de l'exclusion, jeux de coopération : lire, vivre et débattre.

-La liste d'incidents, agrafée au cahier d'appel, peut être complétée régulièrement et devenir ainsi une mémoire des faits, supports pour des entretiens parents.

-Des entretiens élèves - directrice

-Une médiation : l'intervention ponctuelle de Christian Carpentier

Le dénouement :

Au jour d'aujourd'hui, les enseignants n'ont pas décelé de situations conflictuelles entre Max et d'autres enfants. Pendant les récréations, Max gravite cependant toujours autour des groupes et semble toujours chercher sa place. Il dit avoir des copains et être content de venir à l'école. Les parents disent que « l'affaire est réglée, tout va très bien. »

Bilan :

- Prise en compte de la situation de harcèlement trop tardivement ?
- L'enfant n'a pas été décelé comme étant harcelé par l'école, car trop silencieux ? Ce sont les parents qui ont mis le doigt sur un éventuel harcèlement.
- Réussite : les cauchemars et angoisses de Max se sont arrêtés.
- Echec : On nous a dit que l'élève est sur liste d'attente en école privée.